



Ecole de Plongée sous-marine
de Namur

ASBL fondée en 1959 - N04
Place A.Ryckmans, 18
5000 Namur

AUX NOUVEAUX MEMBRES CANDIDATS 1 ETOILE

Bonjour,

Nous venons d'enregistrer votre inscription au sein de notre club et vous êtes candidat 1 étoile.

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous apporter quelques précisions
« administratives »

Ce que vous devez faire (si ce n'est déjà fait !) :

- Payer votre cotisation de **120 euros** ainsi que **50 euros** pour les accès aux piscines
- Faire parvenir au club (ou y passer, c'est préférable pour l'intégration !) votre fiche (<http://www.epn.be/sites/default/files/Inscription%20membre%20f%C3%A9d%C3%A9rati%202020.pdf>) comprenant vos coordonnées postale, téléphonique, internet Notez que votre adresse internet et vos numéros de tél. seront accessibles aux membres via un accès codé sur le site internet. Si vous ne le souhaitez pas, faites le moi savoir rapidement.
- Apporter la preuve de votre visite médicale. Une copie ou simplement venir me la montrer.
- Apporter la preuve de votre Electrocardiogramme (ECG) à l'effort. Une copie ou simplement venir me la montrer.
- Acquérir votre « pack » d'entrée (Kit 1*) (**100 euros**) comprenant :
 - votre cours théorique
 - votre carnet de plongeur
 - votre log book
 - votre carte d'exercices pour le passage de brevet
 - votre feuille de route
 - l'homologation de votre brevet par la LIFRAS-CMAS
- Participer aux entraînements et ne pas hésiter à passer au club house par la suite pour nous rencontrer et ainsi faire connaissance.

Les étapes pour le brevet :

- Faire l'acquisition du petit matériel pour la piscine (palme de piscine, masque, tuba, ceinture et plomb)
- Participer aux entraînements (Responsables : Fabrice Dombret, Karine Schallenbergh, Christine Marchal) en prenant soin de passer préalablement au gonflage chercher une bouteille, un détendeur et un gilet à votre taille !
- Vous ferez vos exercices piscine nécessaires au fil de vos entraînements. Il n'y a pas véritablement d'examen organisé
- Suivre le cours théorique organisé régulièrement (s'en assurer auprès des responsables)
- Passer votre test théorique en prenant rendez-vous auprès des responsables (Ce n'est pas un examen, pas de panique mais plutôt une interview !)
- Une fois l'examen réussi, acquérir pour **10 euros**, la carte « location » du matériel nécessaire pour les 5 plongées d'homologation en milieu naturel
- Faire l'acquisition du matériel nécessaire pour les plongées en milieu naturel (palme de carrière, chausson, gant, combi, ceinture et plombs supplémentaires par rapport à la piscine).
- Effectuer vos 5 plongées d'homologation. Idéalement il est préférable de s'assurer de la présence d'un moniteur avant de se rendre sur le site de plongée. Ces exercices peuvent être réalisés à la carrière de Floreffe (heures et jours d'ouverture sur le site) ou lors d'une sortie de week end (programme sur le site ou au club house)
- Rentrer votre carte d'homologation dûment complétée et munie d'une photo chez le chef d'école (Christian BERGMANS)
- Attendre avec impatience de recevoir votre carte 1 étoile et votre brevet à glisser dans votre carnet

Contacts

- Site internet : epn.be
- Adresse mail : secretariatepn@gmail.com
- Le club house est ouvert tous les lundis à partir de 19 heures jusque
- N° compte bancaire unique : **BE79 0682 3694 2533**

Annie Closset,



Secrétaire